



Défi-Nature Auvergne Rhône-Alpes

30 juin 2019

Saint Romain les Atheux (42)

BULLETIN D'INSCRIPTION « EQUIPE »

Droits d'inscription : **63,00 €**

Le concurrent licencié à la fédération du sport pratiqué lors de cette course (FFE, ATHLE, FFTri, FFC, FFCT) devra présenter la licence de l'année en cours.



Le concurrent non-licencié pour l'épreuve VTT et course ou ayant une licence FFE « pratiquant » devra présenter un certificat médical en cours de validité autorisant la pratique de la discipline choisie en compétition.

Les certificats seront conservés par l'organisation.

Les équipes comprenant un cavalier non-licencié devront payer 10 € en supplément afin qu'il leur soit établi une licence verte au nom du cavalier auprès de la FFE.

NOM DE L'EQUIPE : _____

N° Tél mobile de contact : _____

CAVALIER

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse :
.....

Email : Licencié(e) FFE oui non

N° de Licence :

Non licencié : prévoir 10 € suppl. licence verte

CHEVAL

Nom : N°SIRE :

Signature

COUREUR A PIED

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse :
.....

Email : Licencié(e) ATHLE, FFTri : oui non

N° de Licence :

Signature

CYCLISTE

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse :
.....

Email : Licencié(e) FFC, FFCT : oui non

N° de Licence :

Signature

Ce bulletin d'inscription est à retourner complété **avant le 24 juin 2019** accompagné d'un chèque de 63,00 € ou 73,00 € (si le cavalier demande la licence verte) à l'ordre du CRTE Auvergne Rhône-Alpes, à l'adresse suivante,

Comité Régional de Tourisme Équestre Auvergne-Rhône-Alpes

Maison des Sports
4 rue des trois meules - BP 90144
42012 St Etienne Cedex 2

Votre inscription sera confirmée à réception de ce bulletin.
Vous recevrez un e-mail de confirmation une semaine en amont de la course.



+ d'infos :

www.tourismequestre-auvergnerrhonealpes.fr/evenements/defi-nature/defi-nature-2019/

Contact du CRTE en charge du DÉFI-NATURE:

Charlène : 06 50 11 35 24

charlene.crte.ara@gmail.com